Financement des entreprises : ne manquez pas l’opportunité NOVI 2

Publié le 28 octobre 2015

NOVI 2, le fond lancé en juin dernier pour contribuer à la relance de l’investissement en France est désormais opérationnel et les financements disponibles. Une opportunité à saisir pour les PME et les ETI.

24 investisseurs institutionnels (assureurs et fonds de retraite français) ont uni leurs forces autour de ce projet. Ils ont doté ce fonds de 290 millions d’euros à distribuer en dettes et en fonds propres. NOVI 2 a pour objet de soutenir les PME-ETI dans leurs projets de croissance interne et externe ainsi que dans leur politique d’innovation. Les critères d’éligibilité sont les suivants :

- Activités industrielles et de Services (en lien avec les 9 solutions de la Nouvelle France Industrielle)
- Chiffre d’affaires compris entre 30 et 200 m€
- 5 ans d’existence minimum
- Résultats bénéficiaires sur les trois derniers exercices
- Equipes dirigeantes détenant une participation au capital
- Gouvernance inscrite dans une démarche RSE dont les fondamentaux financiers sont solides :
- Cotation Banque de France inférieure à 4
- Ratio Dette Nette / EBITDA inférieur à 3,5x (Financement NOVI 2 inclus)
- Ratio Dette Nette / Fonds Propres inférieur à 1,5x (Financement NOVI 2 inclus)
- Ratio EBITDA / Charges financières supérieur à 3,0x